



Offre de bourses Italiennes en Mastère adressé aux candidats diplômés en Médecine et chirurgie

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur informe que le gouvernement Italien met à la disposition du Ministère de l'Enseignement Supérieur des bourses en mastère adressées aux candidats diplômés en médecine et chirurgie et ayant :

- une excellente connaissance de la langue anglaise;
- une attestation d'habilitation à l'exercice de la profession de médecine;
- un âge inférieur ou égal à 45 ans;

Les formulaires ainsi que tous les renseignements concernant ces bourses peuvent être retirés auprès des Facultés de Médecine de (Tunis, Sousse, Monastir et Sfax).

Les dossiers doivent parvenir le 9 juillet 2006 au plus tard à la direction générale de la coopération internationale en double exemplaire sous couvert des établissements mentionnés comportant les pièces suivantes :

- les formulaires dûment remplis.
- un curriculum vitae complet.
- copie certifiée conforme des différents diplômes et relevée des notes.
- deux lettres de recommandations
- toutes les pièces qui peuvent appuyer les dossiers de candidatures.

Les dossiers tardifs ou incomplets ne seront pas pris en considération.